

**Avis de convocation**  
**Assemblée générale semestrielle des membres**  
**Date : mercredi le 28 novembre 2018, de 19h30 à 22h00**  
**Lieu : à l'église, au 4855, 2<sup>e</sup> Avenue Ouest, Québec (Québec)**

Le présent avis est émis ce 14 novembre 2018, au nom du conseil de l'Église. Nous vous demandons de lire attentivement tous les documents joints afin d'arriver bien préparé(e). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou un des membres du conseil.

Lors de cette réunion nous aurons à voter pour la proposition du budget 2019 à l'ordre du jour. Comme à toutes les réunions **votre présence est essentielle**. Nous vous invitons à lire les statuts et règlements (chapitre 4.3.5 / article 36), sur les quorums.

Nous sommes conscients que certaines personnes ne pourront assister à l'assemblée générale semestrielle pour des raisons majeures. ***Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale semestrielle***, veuillez aviser la secrétaire (France Blackburn, [fbblackburn@gmail.com](mailto:fbblackburn@gmail.com)) dans les plus brefs délais, afin que nous puissions confirmer que nous aurons le quorum pour tenir la réunion. L'annexe 1 de nos statuts et règlements (chap. 4.3.6 / art. 37), « Autorisation de vote par pouvoir », pourra être complété et remis, avant ou le soir même, au secrétaire ou au président.

Que Dieu vous bénisse,

Dominic Simoneau  
**Président du conseil**

**Note:** *Nous vous demandons d'être présent au plus tard à 19h20 afin de respecter le début de la réunion à 19h30.*

*Merci.*

**Ordre du jour  
Assemblée générale semestrielle des membres  
28 novembre 2018**

- 1. Prière**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procédures pour assemblées délibérantes (lecture faite par le président)**

Pour le bon ordre des sessions publiques, les règlements suivants seront lus au début de chaque assemblée générale :

- a) Chaque réunion sera ouverte et terminée par la prière;
- b) Toute motion devra être proposée et appuyée par les membres avant d'être mise en délibération;
- c) Aucun membre ne devra parler plus de deux fois sur le même sujet sans la permission du (de la) président(e);
- d) Les propositions rejetées n'apparaîtront pas dans le procès-verbal à moins que l'initiateur n'en fasse la demande;
- e) Les sympathisants présents aux assemblées pourront prendre part aux délibérations, mais n'ont pas le droit de vote.

- 4. Rapport financier**

- 4.1. Bilan financier au 30 septembre 2018
- 4.2. États des résultats au 30 septembre 2018

- 5. Adoption du procès-verbal de l'AGS du 20 juin 2018.**

- 5.1. Suivi du procès-verbal de l'AGS du 20 juin 2018.

- 6. Membership**

- 7. Propositions du conseil à l'assemblée**

- 7.1. Adoption du Budget 2019

- 8. Rapport d'activités du comité pastoral et écho du conseil**

- 9. Prière et clôture de la réunion**

Dominic Simoneau  
**Président du conseil**

**Procès-verbal  
Assemblée générale semestrielle  
20 juin 2018**

La réunion débute à 19 h37. Denis Bois nous informe que nous avons quorum. 46 membres pourront exercer leur droit de vote. **La liste des membres votants** (présents ou par pouvoir) sera annexée au procès-verbal. Les compteurs de vote pour cette assemblée seront Chantal Gaudreau et Diane Mercier Griffiths.

**1. Prière**

En cette Journée mondiale des réfugiés, Stéphane Couture présente quelques statistiques d'intérêt et prie afin que les peuples persécutés de différentes façons puissent aspirer de vivre en paix et en sécurité dans leur terre d'accueil ou retourner chez eux et travailler à la reconstruction de leur nation. Il intercède ensuite pour le bon déroulement de cette assemblée générale afin de bien saisir la volonté du Seigneur pour notre communauté.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de Dominic Simoneau, appuyé d'Albert Harper, l'ordre du jour est accepté unanimement tel que présenté alors que l'item « Autres sujets » au point 8 reste ouvert.

**3. Procédures pour assemblées délibérantes**

Pour le bon ordre des sessions publiques, les règlements suivants seront lus au début de chaque assemblée générale :

- a) Chaque réunion sera ouverte et terminée par la prière;
- b) Toute motion devra être proposée et appuyée par les membres avant d'être mise en délibération;
- c) Aucun membre ne devra parler plus de deux fois sur le même sujet sans la permission du (de la) président(e);
- d) Les propositions rejetées n'apparaîtront pas dans le procès-verbal à moins que l'initiateur n'en fasse la demande;
- e) Les sympathisants présents aux assemblées pourront prendre part aux délibérations, mais n'ont pas le droit de vote.

**4. Rapport financier (Bilan et États des résultats non vérifiés, année en cours)**

L'État des revenus et dépenses, les Notes complémentaires et le Bilan au **30 avril 2018** sont déposés par notre trésorière Marie Lavoie. Il est constaté une diminution des offrandes pour cette portion de l'année (28% sur les 33% prévus). À la question d'Ann Blackburn, Marie nous informe que le placement d'argent autrefois chez Tangerine est maintenant administré par Christian Stewardship Services. Cet organisme, qui gère les hypothèques et placements des églises et institutions chrétiennes, offre de meilleurs taux et facilitent le retrait devancé d'un placement à un très faible taux de pénalité.

## 5. **Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 février 2018**

Sur la proposition de France Blackburn, appuyée de Carole Vaillancourt le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 février **2018** est **adopté** ( 1 abstention) après la correction de l'orthographe de prénoms, la correction de «AGA» en remplacement de «AGS» dans le titre du document et finalement, le remplacement partout dans le document de la mention **JIM ERICKSON PRÉSIDENT DE CULTE remplacée par JIM ERICKSON RESPONSABLE DES PRÉSIDENTS DE CULTE**, puisque le pasteur est le président de culte.

### 5.1. **Suivi au procès-verbal de l'AGA du 28 février 2018**

#### **Mur du local K**

Une mention spéciale est faite afin de souligner le travail exceptionnel de M Châtigny et de son équipe dans la réalisation de ce mur de séparation du local K qui a permis à l'église de réaliser des économies substantielles. Plusieurs personnes aimeraient que soit mis en place un processus de reconnaissance du travail de nos bénévoles qui, pour certains remplissent fidèlement plus d'une tâche et ou ministère et ce, souvent depuis plusieurs années et avec peu de remerciements. La mise au service du Seigneur de nos dons particuliers, comme l'ont souligné certains, est notre motivation première, mais les mots de remerciements ne nuisent en rien et sont un encouragement dans la persévérance. Le conseil, qui déjà avait réalisé cet état de fait, a pris bonne note des commentaires des participants et reviendra sous peu avec des suggestions.

#### **Entretien ménager (firme externe)**

À la question de Carole Vaillancourt, il est expliqué que nous avons encore recours à des bénévoles pour l'entretien des salles de bain et des poubelles après le passage de l'église bhoutanaise, tâche que notre frère Richard Doiron effectue fidèlement chaque dimanche matin avant notre culte, comme le souligne notre sœur Marlise Wigfield.

#### **Comité ad hoc pour le 2<sup>e</sup> culte**

Lorraine Martineau demande où en est le conseil avec la formation de ce comité. Dominic Simoneau répond que des personnes ont été approchées et ont accepté. La formulation écrite des spécificités de ce comité est presque terminée et la liste complète des membres sera dévoilée sous peu.

## 6. **Membership**

### **Retraits**

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, notre sœur **Danielle Voyer** (Lettre de démission datée du 20 mai 2018 lue par le président).

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, notre frère **Richard Demers** (Décès le 3 mai 2018).

## 7. **Propositions du conseil à l'assemblée**

### **7.1 Nomination de deux vérificateurs internes des comptes de l'église**

Marie Lavoie donne une description sommaire de cette fonction qui permet de s'assurer de la conformité des opérations comptables effectuées par la trésorière et son équipe en vérifiant les pièces justificatives et leur saisie aux Livres.

Le vote des personnes au poste de vérificateurs débute alors que les bulletins ont été distribués.

Les deux scrutateurs, Chantal Gaudreau et Diane Mercier Griffiths ramassent les votes et procèdent au décompte. Les feuilles de résultats sont ensuite remises au président qui dévoile les résultats.

**20180620-01 nomination poste de vérificateur interne Max Blanchet**

Le conseil d'église, appuyé de Marie Lavoie, propose la candidature de **MAX BLANCHET** au poste de **vérificateur interne** pour un terme d'**UN AN**. Adopté à la **MAJORITÉ**.

**20180620-02 nomination poste de vérificateur interne Ann Blackburn**

Le conseil d'église, appuyé de Marie Lavoie, propose la candidature de **d'Ann Blackburn** au poste de **vérificateur interne** pour un terme d'**UN AN**. Adopté à la **MAJORITÉ**.

**8. Rapport d'activités du comité pastoral et temps d'échange**

Pasteur Stéphane fait un survol des activités du nouveau comité pastoral depuis son entrée en fonction en février dernier. Se rencontrant actuellement aux deux semaines, les membres s'adonnent à grandir dans la compréhension de leur rôle et des tâches qui leur incombent par l'étude du livre *Rôle des Anciens*. Les responsables Jeunesse et École du dimanche ont été rencontrés et les autres responsables de ministères le seront également sous peu. Une réflexion sur la Formation de disciples, la planification des prédications, de la réunion des sympathisants et des nouveaux baptêmes prévus à l'automne sont à leur agenda. Mac Wigfield apprécie les autres membres et trouve ce groupe de travail plus stimulant et enrichissant qu'il n'aurait crû à prime abord. Notre « jeune » Ancien Wilfred Bossoh quant à lui apprécie les moments riches consacrés à la Parole, la prière et la formation de ces Serviteurs de l'Église.

- **Nouveau site Web**

Le responsable des Communications, Guy Griffiths souligne la contribution exceptionnelle de Mélissa Philippe et de Marie-Claude Rocher à la conception du nouveau site Web. 50% du budget attribué aux communications y a été consacré. Marie-Claude Rocher procède à une démonstration des différents tableaux.

Le thème est : **Une communauté en action PAR et POUR l'amour de Dieu**, et cette communauté se dévoile en naviguant dans les onglets **Aperçu général, Une 1<sup>ère</sup> visite, Bienvenue, Groupes, et bien d'autres que nous devrions prendre plaisir à consulter**. Les responsables souhaitent améliorer encore le site en le rendant plus facile d'utilisation sur le cellulaire par une meilleure compatibilité, puis par l'enrichissement des textes, l'ajout du bulletin hebdomadaire et du catalogue de bibliothèque. Nos commentaires sont les bienvenus.

- **Mur du local K**

Sa réalisation est complétée, tel qu'il a déjà été mentionné précédemment.

- **Responsables actuels issus d'une éducation chrétienne**

Une statistique intéressante relevée par Marie-Claude Rocher souligne l'importance de l'éducation chrétienne apportée par les classes d'écoles du dimanche :

Des 23 responsables de ministères listés dans notre bulletin hebdomadaire, **11** sont issus de **conversions** alors que **12** sont issus de **l'éducation chrétienne**.

- **Autres sujets**

- **Programme estival de l'école du dimanche et culte dominical**

Notre pasteur annonce le désistement des deux responsables du programme d'été de l'école du dimanche rendu plus compliqué à la suite du décès de notre sœur Hélène Vachon.

La responsable de l'EDD, Sylvie Bidjang a été rencontrée par le comité pastoral afin de regarder les possibilités de remplacement puisqu'il était un peu tard pour considérer un appel à l'aide aux parents.

Lorraine Martineau demande que soit précisée la raison du désistement des responsables.

Stéphane Couture répond que le programme piloté par Diane Leclerc, assistée de Judith Bourdages aurait eu besoin de l'aide des jeunes adolescents comme par le passé. Toutefois les adolescents travaillent cet été et ne sont plus disponibles.

Sylvie Bidjang précise que la demande de l'école du dimanche visait à la fois de raccourcir de 15 minutes l'école du dimanche et le culte. Le comité pastoral a approuvé la réduction de la période d'enseignement de l'école du dimanche mais a cru bon de maintenir la longueur actuelle du culte durant l'été, ce qui a conduit au désistement des responsables.

Marie-Claude Rocher s'étonne de la position du comité pastoral quant à la longueur du culte et désire connaître les raisons invoquées. Ce à quoi répond le pasteur que cet horaire avait été demandé il y a trois ans par les présidents de culte pour une meilleure performance de cette portion de l'office dominical.

Carole Vaillancourt rapporte que la garderie du sous-sol est un véritable four en été, rendant l'air vicié et la tâche des surveillants est très pénible. Il serait bon qu'il y ait relâche ou que soit installés des unités d'air climatisé.

Plusieurs autres personnes dont certains parents d'enfants viennent exprimer leur opinion favorable ou non à garder nos enfants en haut durant tout le temps de l'office dominical.

Considérant que nous n'avons pas consulté notre Dieu sur le sujet, un **temps de prière** est demandé par Mathilde Pilote. Lorraine Martineau et Mac Wigfield s'unissent à elle pour solliciter le secours de l'Esprit-Saint afin que sa Parole nous éclaire et nous aide à ne pas agir selon les mœurs et les influences extérieures mais bien selon sa Volonté. Nous le remercions pour ce qu'il a pourvu des moniteurs cette année et sommes confiants qu'il verra à leur assurer du repos et le renouvellement de leurs forces.

Une proposition est déposée par le responsable des présidents de culte, Jim Erickson :

**ATTENDU QUE** l'été est très court au Québec et un culte raccourci permet une meilleure flexibilité pour des activités familiales, cette proposition n'est pas une nouveauté car du temps du pasteur Harper, certains étés l'école du dimanche faisait relâche et les cultes de juillet et d'août duraient une heure, l'idée de garder les jeunes enfants en haut pendant les 60 premières minutes d'un culte d'une heure 45 minutes, est, à l'avis de plusieurs, impraticable et contre-productive,

**20180620-03 programme d'été de l'école du dimanche et longueur du culte estival**  
**Jim Erickson, appuyé de Lorraine Martineau,** propose qu'il n'y ait **pas de programme d'école du dimanche** cet été et que le **culte** en juillet et en août soit d'une **longueur d'une heure**. Après discussion, le vote à main levée est demandé : **1 contre, 1 abstention, ADOPTÉ à la MAJORITÉ.**

Les présidents de culte devront démontrer leur enthousiasme à garder nos enfants avec nous tous les dimanches et leur porter attention.

Mathilde Pilote et Ann Blackburn s'offrent à préparer des livrets d'activités que les enfants pourront utiliser durant la prédication.

**9. Prière et clôture de la réunion**

La prière de clôture est faite par Dominic Simoneau et la levée de la réunion, demandée par France Boily, appuyée de France Blackburn, s'effectue à 22h07, les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Dominic Simoneau  
Président

France Blackburn  
Secrétaire

**Présence des membres  
A.G.S du 20 juin 2018.**

Adepo, Lucie	P	Garneau, Jeanne	P	Mue Chei	P
Ado, Claude	A	Gaudreau Chantal	P	Nadeau, Nicol	A
Ado, Jean-Marc	A	Gaudreau, Marthe	P	Nohra Nada	A
Badali, Béatrice	A	Gauthier, André	A	Pierre Ciné Carline	A
Bélanger, Nicole	A	Gnaly, Solange	A	Pilote, Mathilde	P
Bélanger, Serge	A	Griffiths, Guy	P	Poirier, Caroline	A
Bidjang, Sylvie	P	Habonimana, Jocelyne	A	Raad Fadi	P
Bile, Marie-Madeleine	A	Hamstra Margaret	VP	René, Marie-Gabrielle	A
Blackburn, Alain	P	Harper Albert	P	Rioux, Denise	P
Blackburn, Ann	P	Hayfield Sylvie	A	Riquelme, Silvia	VP
Blackburn, France	P	Hser Hser Tah Kee	VP	Rocher, Marie-Claude	P
Blanchet, Max	P	Idossou, Vital	VP	Say, Mya Wah	P
Boily, France	P	Kého Jérôme	A	Simoneau, Alain	A
Bois, Denis	P	Konan, Éric	A	Simoneau, Dominic	P
Bossoh Wilfried	P	Konan, Joëlle	A	Simoneau, Jonathan	A
Bourdages, Judith	VP	Kondo, Jacob	A	Soetrisno, Nina	P
Brodeur, Solange	A	Kondo, Rose	A	Sylvain, Yvette	A
Caron, Jean-Pierre	P	Kouadio Honoré	A	Touré Évelyne	A
Châteauvert, Daniel	A	Lambert, Guy	A	Vaillancourt, Roch	P
Châtigny, Denise	VP	Lambert, Marlène	P	Vallières, Pierre	A
Châtigny, Jean-Roch	VP	Landry, Monique	A	Wigfield, Mac	P
Chavez Ramirez J A.	P	Larson, Carole	P	Wigfield, Marlise	P
Cheski, Lee	P	Lavoie Marie	P	Yunker, Lillian	A
Côté, Sylvie	A	Leblanc, Jérémie	A		
Couture, Stéphane	P	Leblanc, Marc	VP		
Décorce Bathélémy	A	Leclerc, Diane	A		
Delmond Néhémie	A	Leclerc, Jean	A		
Delmond Sherly	A	Létourneau, Johanne	A		
Desmangles, Françoise	VP	Lotser, Louise	A		
Doiron, Richard	A	Martineau, Lorraine	P		
Dow, Doug	A	Mercier, Diane	P		
Dumas, Alain	A	Morales, Andrea	VP		
Erickson, James	P	Morin, Jeannine	A		
Fortier, Michel	P	Morin Leblanc, Liliane	A		
				(91 personnes)	
				<b>P : PRÉSENT</b>	
				<b>A : ABSENT</b>	
				<b>VP : VOTE PAR POUVOIR</b>	



## **Point 6 – Membership**

### **Ajout**

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance recommande l'ajout, à titre de membre, **Joël Ado**, suite à son baptême du 4 février dernier à Renaissance.

### **Retrait**

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, notre frère **Serge Bélanger** (23 juin 2018 - Décès).

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, notre sœur **Lucie Adépo** et de notre frère **Honoré Kouadio** (21 octobre 2018 - Démissions).

## **Point 7 - Propositions du conseil à l'assemblée**

### **7.1 Adoption du budget 2019**

## ANNEXE 1

### Église évangélique baptiste Renaissance Autorisation de vote par pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

demeurant à

Adresse : \_\_\_\_\_

ne pouvant participer à la réunion générale de l'Église pour la raison suivante :

\_\_\_\_\_

donne pouvoir à M. ou Mme

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

de me représenter et de voter en mon nom à l'assemblée générale de l'Église évangélique baptiste Renaissance, prévue le \_\_\_\_\_ à Québec.

Signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_.

Signature : \_\_\_\_\_

N.B. Pour être valable et compter dans le quorum ce formulaire devra être remis au président avant le début de la dite assemblée.